

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2019

## BCTG Avocats renforce son département Concurrence-Distribution avec la nomination de François Dauba en qualité de Counsel

- **BCTG Avocats nomme François Dauba, avocat en droit économique (contrats, distribution, concurrence, consommation), en qualité de Counsel à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.**
- **Collaborateur de BCTG Avocats depuis 2012, François Dauba conseille ses clients en matière de négociation et rédaction de contrats commerciaux ainsi que dans l'élaboration de leur politique commerciale. Il accompagne également ses clients dans la gestion des contentieux commerciaux et des contentieux devant les autorités de contrôle (ADLC, DGCCRF, ARPP, ARS).**
- **BCTG Avocats renforce ainsi l'offre d'accompagnement global du département Concurrence-Distribution grâce à l'expérience de François Dauba auprès de clients évoluant dans les secteurs de la santé, de la grande distribution et des nouvelles technologies.**

BCTG Avocats annonce la nomination de François Dauba, collaborateur au sein du département Concurrence-Distribution du cabinet depuis 2012, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Dans un contexte de réforme de la politique de concurrence et de digitalisation des entreprises, la promotion de François Dauba, avocat spécialisé en droit économique et en droit de la santé, permet à BCTG Avocats de renforcer son département Concurrence-Distribution au regard des nouveaux enjeux qui attendent les entreprises en la matière dans un environnement concurrentiel et réglementé.

**Hugues Villey-Desmeserets, associé du département Concurrence-Distribution de BCTG Avocats :**  
*« François Dauba intervient auprès de nos clients depuis près de sept ans, sa nomination en qualité de Counsel renforce sa position et ses responsabilités au sein du cabinet. Son excellente connaissance sectorielle ainsi que son approche opérationnelle représentent une force pour le développement de notre département Concurrence-Distribution. »*

BCTG Avocats s'appuie sur l'expertise de François Dauba pour accompagner ses clients à toutes les étapes de leurs projets, notamment dans les secteurs suivants :

- santé (laboratoires, grossistes, centres de recherche, groupements, syndicats) ;
- alimentaire (fournisseurs des circuits traditionnels et biologiques) ;
- nouvelles technologies et Internet (start-up, info-entrepreneurs).

À ce titre, François Dauba conseille ses clients pour la négociation et la rédaction de contrats commerciaux (achats/vente, distribution, intermédiation, R&D, licence) ainsi que dans l'élaboration de leur politique commerciale et dans la gestion de leurs contentieux commerciaux et devant les autorités de contrôle (ADLC, DGCCRF, etc.). Il a également développé une compétence particulière

dans la transformation digitale des modes de distribution au travers d'outils innovants (marketplaces, algorithmes...).

### Biographie de François Dauba, 36 ans



Avocat au Barreau de Paris depuis 2008, François Dauba était collaborateur au sein du cabinet Baker & McKenzie avant de rejoindre BCTG Avocats en 2012 au sein du département Concurrence-Distribution.

François Dauba conseille et représente ses clients dans la structuration de leur politique commerciale, la négociation et la rédaction des contrats commerciaux ainsi que la gestion des contentieux commerciaux et des contentieux devant les autorités de contrôle (Autorité de la concurrence, DGCCRF, ARPP, ARS...).

François Dauba est titulaire d'un Master 2 – DJCE – de l'Université de Rennes 1. Il a également obtenu une certification de spécialisation en droit économique dans le cadre de ce DJCE et un Master of Laws (LLM) à l'Université de Cardiff.

Collaborateur depuis sept ans au sein du cabinet BCTG Avocats, François Dauba est promu Counsel à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

#### À propos de BCTG Avocats

Fondé en 1970, BCTG Avocats est un cabinet français spécialisé en droit des affaires, ancré à l'international. Il est composé d'une quarantaine d'avocats dont dix associés qui interviennent en France comme à l'étranger. Le cabinet regroupe l'ensemble des expertises en droit des affaires : corporate-M&A, droit social, PI, droit public, concurrence et distribution, financement de projets, contentieux, etc. Il est spécialisé dans les domaines des énergies, le retail/luxe, la santé/le secteur pharmaceutique, les télécoms et médias, l'agroalimentaire et le sport. Le cabinet accompagne sa clientèle en France et à l'étranger, notamment en Asie et en Afrique de l'Ouest, dans l'ensemble de ses problématiques.

[www.bctg-avocats.com](http://www.bctg-avocats.com)



#### **Contacts presse : Enderby**

Lisa Boisneault : [lbo@enderby.eu](mailto:lbo@enderby.eu) – 07 62 19 13 26

Geoffroy Lahon-Grimaud : [gla@enderby.eu](mailto:gla@enderby.eu) – 07 87 40 82 46